

Numéro	DL230130-AF02	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales - Subventions	
Objet	Subventions d'équipement – exercice 2023	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 25 mars 2023 à L'illiade

L'an deux mil vingt-trois le vingt-cinq mars à 9 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à L'illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur Yvon RICHARD ayant donné procuration à Monsieur Hervé FRUH
- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Jean-Louis KIRCHER
- Monsieur Claude FROEHLI ayant donné procuration à Madame Séverine MAGDELAINE
- Monsieur Rémy BEAUJEU

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	31
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	17 mars 2023
Date de publication délibération :	30 mars 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	30 mars 2023

Numéro	DL230130-AF02	1/2
Matière	7.5.Finances locales - Subventions	

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2. SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT – EXERCICE 2023

Il est proposé au Conseil Municipal de réserver une suite favorable aux demandes de subventions d'équipement suivantes, selon les modalités et imputations budgétaires ci-dessous indiquées :

FAPA (Fédération Actions Prévention Alsace)

Objet de la demande : Subvention exceptionnelle pour l'acquisition de matériels opérationnels pour des postes de secours et pour la formation en interne

Montant proposé : **305 euros**

Imputation : LC N° 5431 / 20421 – 428 – JEUNESSE – 204

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

HAIG (Handball Association d'Ilkirch-Graffenstaden)

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour le club-house à hauteur de 25 % de 2 866,80 euros

Montant proposé : **716,70 euros**

Imputation: LC N° 5422 / 20421 – 411 – SCOM – SPORTS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

SOIG – section ESCALADE (Société Omnisport d'Ilkirch-Graffenstaden)

Objet de la demande : Subvention exceptionnelle pour le remplacement du mur d'escalade du gymnase des Vignes (coût du projet : 96 905,40 euros)

Montant proposé : **28 500 euros**

Imputation: LC N° 5422 / 20421 – 411 – SCOM – SPORTS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

Numéro	DL230130-AF02	2/2
Matière	7.5.Finances locales - Subventions	

TCIG (Tennis Club d'Illkirch-Graffenstaden)

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour le remplacement des poteaux du court 5, du programmateur d'arrosage et de matériels (bancs, racloirs et lignes) à hauteur de 25 % de 5 255,96 euros

Montant proposé : **1 313,99 euros**

Imputation: LC N° 5422 / 20421 – 411 – SCOM – SPORTS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre de l'année en cours.

PAROISSE NOTRE DAME DE LA PAIX

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'acquisition de 2 défibrillateurs, un pour l'église et un pour la salle paroissiale à hauteur de 2 x 200 euros

En raison d'un allongement de la durée de livraison des entreprises suite à des soucis d'approvisionnement, le délai de réception des factures initialement noté au 30 mars 2023 est prolongé jusqu'au 15 décembre 2023.

Imputation budgétaire : LC N° 5427 / 20421 – 025 – DGS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre 2023

CONSEIL DE FABRIQUE DU CENTRE SAINT JOSEPH

Objet de la demande : Subvention d'équipement pour l'acquisition d'un défibrillateur à hauteur de 200 euros

En raison d'un allongement de la durée de livraison des entreprises suite à des soucis d'approvisionnement, le délai de réception des factures initialement noté au 30 mars 2023 est prolongé jusqu'au 15 décembre 2023.

Imputation budgétaire : LC N° 5427 / 20421 – 025 – DGS – 204 – D1

Modalités de paiement : sur présentation des factures acquittées certifiées conformes. Ces dernières sont à faire parvenir à la Direction des Finances au plus tard le 15 décembre 2023

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité la présente délibération.**

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20230325-DL230130-AF02-DE
Date de réception préfecture : 30/03/2023